



PROJET D'AMENAGEMENT ET DE VALORISATION DES INVESTISSEMENTS DE LA VALLEE DE LA BENOUE

Financement : Crédit IDA N° 6770 - CM

Agence d'Exécution : MEADEN

UNITE DE GESTION DU PROJET (UGP)

DECISION D'INFRUCTUSITE N°012/DI/MINEPAT/MEADEN/VIVA BENOUE/UGP/RAF/SPM/2025

LE COORDONNATEUR,

Vu la Constitution ;

Vu la Convention entre l'Etat du Cameroun et la Banque Mondiale;

Vu la Loi N°024/013 du 23 décembre 2024 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2025 ;

Vu le Décret n° 2021/7341/PM du 13 octobre 2021 fixant les règles régissant la création, l'organisation et le fonctionnement des Programmes et Projets de développement ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2013/271 du 05 aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012, portant création organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°00013995/C/MINFI du 31 décembre 2024, portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2025 ;

Vu la Circulaire N° 00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés publics;

Vu l'Article 103 du Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 001/AONO/MINEPAT/MEADEN/VIVA BENOUE/UGP/CSPM/RAF/SPM/2025 du 16 Avril 2025;

Considérant la Proposition d'infructuosité formulée par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du Projet VIVA BENOUE du 03 juin 2025 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : l'Appel d'Offres National Ouvert N° 001/AONO/MINEPAT/MEADEN/VIVA BENOUE/UGP/CSPM/RAF/SPM/2025 du 16 Avril 2025 relatif à l'acquisition du matériel roulant en deux (02) lots : lot 1 : acquisition de 2 véhicules pickup pour l'UGP et lot 2 : Acquisition de 3 motos tout terrain pour le CIT est déclaré **infructueux**.

Article 2 : Les Entreprises intéressées par la réalisation du projet suscité sont informées qu'un nouvel Appel d'Offres sera relancé dans les meilleurs délais.

Fait à Lagdo le 06 JUIN 2025

Copies :

- ✓ MINMAP
- ✓ ARMP
- ✓ CSPM
- ✓ Intéressés
- ✓ Affichage
- ✓ Chrono

